

Paris le 2 juin 2010

## Intervention de Jean-Paul Huchon Président du Conseil du STIF

### **Présentation des propositions de hausse tarifaires au Conseil d'administration du STIF, Par Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France et Président du STIF.**

*« Depuis la prise en main du STIF par les collectivités locales en 2006, s'est engagée une action sans précédent depuis 20 ans.*

*Renouvellement des matériels roulants, mise en accessibilité du réseau, tarification sociale pour les plus fragiles, création de nouvelles lignes de bus et de tramways, aménagement des horaires de trains, augmentation du nombre de trains et de bus etc.*

*Ce sont également près de 450 millions d'euros d'offres nouvelles permanentes qui ont été mises en place : allongement d'une heure des horaires de métro, création du réseau Noctilien... et un programme d'investissement en cours de déploiement de 3 milliards d'euros (achat des nouveaux trains du RER A, du Francilien...).*

Pour financer le fonctionnement des transports en Ile-de-France, qui représente un budget de 7,4 Mds d'euros par an, le STIF peut s'appuyer sur :

- Le Versement Transport, pour près de 3 Mds d'Euros par an. Le « VT » est une taxe, assise sur la masse salariale, et due par tout employeur public ou privé employant plus de 9 salariés.
- Les ventes des tickets et forfaits de transports pour environ 3,2 Mds d'Euros par ans. Ces recettes sont directement perçues par les transporteurs. Elles viennent en déduction de ce que le STIF verse chaque année aux transporteurs
- Les contributions des collectivités locales, pour près de 1,2 Md d'Euros (51% par le Région Ile-de-France, 30% par la ville de Paris, 19% par les autres départements).

*Depuis 4 ans, les collectivités locales au sein du STIF ont fourni un effort financier à la mesure de la tâche en doublant leurs participations au financement des transports passant de 600 millions d'euros en 2006 à 1,2 milliard d'euros en 2010.*

*Les améliorations avancent : la tangentielle Nord est en travaux, les tramways sortent de terre, les trains neufs commencent à arriver...*

*Et le plan de mobilisation continue : dès l'automne prochain, les Franciliens seront invités à donner leurs avis sur le prolongement du RER E vers l'ouest, sur le prolongement de la ligne 11 et sur le métro Arc Express.*

*Pour accompagner ces grands chantiers, l'Etat aurait pu grandement participer. Le STIF ne cesse de lui demander une hausse de 0.1 % du versement transports. Cela nous permettrait de pouvoir ajouter plusieurs dizaines de millions d'euros d'offres complémentaires, commander de nouveaux trains plus vite, plus de bus... Cette mesure de hausse a d'ailleurs récemment été reprise – et recommandée - par le rapporteur général de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, M. Gilles Carrez (UMP), dans son rapport de mission sur le financement des transports.*

*Aujourd'hui, afin de poursuivre la mise à niveau du réseau de transport que les Franciliens demandent, le Conseil du STIF a pris la décision difficile, mais incontournable (n'ayant d'autres solutions), d'augmenter le prix des titres de transports de 3.80€\* sur les abonnements mensuels (sauf zone 1-5 et 1-6), et de 3% à 3,5% en moyenne sur les billets et tickets.*

*\* 85% des usagers du pass Navigo sont des salariés. Le prix du pass est donc remboursé à 50%.*

***Les abonnements 1-5 et 1-6 ne sont pas concernés par la hausse :***

*Malgré les investissements du STIF et de la Région pour renforcer l'offre en grande couronne et améliorer les conditions de voyage de ceux qui y passent souvent beaucoup de temps, c'est là encore où nous devons faire un maximum d'effort. Il était normal, par solidarité, de faire un effort de stabilisation du coût pour les abonnements des trajets les plus longs (6 fois plus de kilomètres parcourus) en contrepartie d'une solidarité des zones denses de l'agglomération.*

*De même la carte Imagine'R n'a augmenté que de 1% en 2010, les jeunes (780 000 personnes) ne sont pas concernés et les foyers les plus fragiles bénéficiant de la tarification sociale depuis 2 ans ne verront pas leurs tarifs augmenter (200 000 personnes ont droit à la gratuité) ou seront soumis à une hausse modérée (335 000 personnes bénéficient de la réduction Solidarité Transport leur permettant de voyager avec 75% de réduction sur les forfaits mois et semaine et 50% de réduction sur les billets). Soit 1 600 000 Franciliens qui ne sont pas ou peu concernés par cette mesure tarifaire.*

*En 2011, un premier emprunt sera souscrit auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour plusieurs centaines de millions d'euros. »*

Jean-Paul Huchon  
Président de la Région Ile-de-France  
Président du STIF